Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 43 (1996)

Heft: 7-8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

charge médicalisée (préhospitalière) permet de réduire le temps d'hospitalisation, notamment dans les unités de soins intensifs de l'ordre de 25 à 50 %. C'est loin d'être négligeable.

Le temps du doute

Voilà pour le système. Par contre, de l'idée à la réalisation, il a fallu un certain temps... Même si le concept développé présentait d'indéniables qualités d'efficacité et d'économie, le plus dur restait à faire: convaincre par l'exemple.

Cette période a été d'autant plus difficile que Philippe Reigner était regardé comme une curiosité. Comme tous les précurseurs, ceux-ci subissent des pressions souvent intolérables, même parmi certains de leurs pairs. Finalement, afin de démontrer la justesse du raisonnement (dont les preuves d'efficacité avaient été apportées par les expériences faites, il est vrai, à l'étranger...), le D^r Reigner décide de renoncer à une partie de son travail à l'hôpital, pour se consacrer au SMUR ainsi qu'à la promotion de l'idée ainsi que de tout l'aspect de la formation des médecins (civils et militaires, puisqu'un bloc d'une semaine, concernant la médecine de guerre et de catastrophe, est maintenant intégré dans la formation des officiers sanitaires), ambulanciers et autres sapeurs-pompiers. C'est un atout important, puisque tous les intervenants auront la même unité de doctrine dans l'intervention.

Plongeant ensuite dans ses économies, le D' Reigner décide de transformer et d'équiper son véhicule personnel. Près de Fr. 100 000.— ont ainsi été investis, sans aucune aide des instances officielles, pas plus que de celle de l'hôpital d'Aigle. Pendant pratiquement trois ans, malgré inauguration en grande pompe, félicitations et congratulations de près de 250 personnes, le SMUR a fonctionné dans toute la région de façon quasi bénévole.

Par contre, l'idée a essaimé, notamment à Lausanne. Selon Philippe Reigner, l'activité est non seulement très élevée (24 heures sur 24), mais bénéfique, grâce aux compétences qu'a développées la Brigade sanitaire de la police municipale. De plus, le canton de Vaud bénéficie d'une couverture médicalisée aérienne par la REGA. Neuchâtel emboîte également le pas et il est réjouissant de constater que d'autres régions vont suivre, comme Zurich, Winterthour, St-Gall.

Le temps de la «reconnaissance»

En juillet 1993, une association, sous le nom de Centre de Renforcement Médical (CRM) du Chablais, a été créée. Celle-ci permet, entre autres, d'exercer de manière intercantonale grâce à la création d'un deuxième SMUR à Monthey, et de prendre en charge le renouvellement du matériel. Enfin, après de longs mois de négociations, le système a été reconnu par les assurances.

Cette association, sous la forme de ce CRM du Chablais, s'est voulue d'emblée être un complément au Service de garde assuré par les médecins de la SVM (Société Vaudoise de Médecine) ou de la Société médicale du Valais. Mais surtout, l'association a permis de réunir tout ce qui compte comme bonne volonté, bonne volonté qui s'est aussi manifestée par des dons. Le SMUR est donc aussi à la disposition des médecins praticiens de garde pour les seconder et renforcer leur action lors de situations

suisse de sauvetage (IAS) qui donne les moyens de coordonner, centraliser et diffuser les différentes doctrines. L'IAS est aussi l'interlocuteur des autorités sanitaires, et notamment la CDS (Conférence des directeurs de santé).

Citons encore quelques chiffres, tirés du rapport annuel 1994 qui montre, à tout le moins, la justesse du raisonnement. Le Chablais vaudois et valaisan a vécu 123 interventions médicalisées (26 en Valais et 97 sur le territoire vaudois). On a recensé 99 accidents et 24 cas de maladie. Ces 123 interventions ont permis de secourir et soigner 132 victimes; lors de celles-ci la présence médicale a été nécessaire dans 90 cas (73,2 %), souhaitable 20 fois (16,2 %) et pas nécessaire dans 13 cas (10,6 %).



Le matériel de première urgence doit être facilement atteignable.

délicates et difficiles. Le système de secours repose sur trois piliers: une alarme centralisée, le 144 qui s'étendra progressivement à tout le canton, un centre de formation (Centre Fernand Martignoni, à Pully), formant les ambulanciers mais aussi les médecins d'urgence, les SMUR constituant le troisième pilier. Il faut souligner que pour être efficients, les intervenants ne devraient pas se situer à plus de 15 minutes du lieu de l'événement.

L'Association suisse des médecins d'urgence (200 médecins) travaille à la promotion de l'idée ainsi que l'Association suisse des ambulanciers professionnels; chaque année, se tient un congrès suisse de médecine d'urgence (qui se tiendra à Montreux en septembre prochain). L'Interassociation

